



Communiqué de presse

Arrêté des comptes semestriels 2018

Saint-Quentin-Fallavier, le 30 novembre 2018

Les Conseils d'Administration de la Coopérative et de la Messagerie se sont réunis le 14 novembre 2018, en présence des commissaires aux comptes, afin de statuer sur l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2018.

Le chiffre d'affaires consolidé, pour le 1^{er} semestre 2018, du Groupe MLP s'élève à 32,6 M€.

Le résultat d'exploitation du Groupe ressort à 2 M€ contre 2,2 M€ sur la même période en 2017.

Le résultat net, part du groupe, pour la période est de 1 M€, contre - 6,4 M€ (rappelons que ce résultat était dû aux charges exceptionnelles d'un plan de départs volontaires de 82 salariés).

Les Conseils d'Administration ont également analysé les comptes de gestion consolidés à fin septembre 2018 qui font ressortir les éléments suivants :

- Ventes prix fort : 323 M€ contre 320 M€ sur la même période en 2017
- EBITDA : 4,7 M€ contre 4,4 M€ sur la même période en 2017
- EBIT : 2,7 M€ contre 2,3 M€ sur la même période en 2017
- Résultat net : 1,2 M€ contre - 5,6 M€ sur la même période en 2017
- CAF : 4,3 M€ contre - 2,4 M€ sur la même période en 2017

La trésorerie à fin septembre est positive de 4,4 M€, sans recours à l'affacturage. Cette tendance doit se confirmer sur la fin de l'exercice.

Les administrateurs constatent que la trajectoire pluriannuelle de la messagerie se révèle meilleure que les prévisions. La bonne tenue des ventes est soutenue par la croissance interne du portefeuille titres et les lancements. Les barèmes appliqués depuis avril 2017 et les mesures d'accompagnement des éditeurs en terme de trésorerie, démontrent leur efficacité.

Les Conseils d'Administration regrettent, néanmoins, que la baisse des cours du vieux papier dont l'impact négatif en 2018, sera d'environ 2 M€, n'ait pas pu être corrigée par la renégociation du contrat mutualisé avec Presstalis. Il est demandé au management de mettre en œuvre une solution rapide permettant de retrouver un niveau de recettes en conformité avec celui du contrat liant directement MLP à un autre prestataire en charge de la reprise du vieux papier résultant de la distribution de la ville de Paris.

Les Conseils d'Administration et le comité des finances

MLP représente 30 % du chiffre d'affaires de la presse magazine, 50 % des titres distribués en France, 50 % des flux transportés vers les déposataires régionaux.

Contact - Maria BERALDI tél. 01 49 29 24 04 • 06 21 40 44 85 - BERALDI.Maria@mlp.fr

Siège social - 55 bd de la Noirée - BP 59 - 38070 Saint-Quentin-Fallavier - Tél **04 74 82 14 14**